

# Musée des beaux-arts: le Conseil d'Etat persiste et signe

## LAUSANNE

Le Conseil d'Etat vaudois persiste et signe: le nouveau Musée cantonal des beaux-arts se fera à Bellerive. Un second crédit d'étude de 340 000 francs sera soumis au Grand Conseil à la rentrée d'août. Le plénum se prononcera, et non seulement la commission des finances comme prévu initialement. Cette démarche permettra de don-

ner au Parlement une information actualisée sur ce dossier, expliquait hier le gouvernement. Le crédit d'étude permettra d'affiner le projet lauréat du concours d'architecture «Ying-Yang». Le texte détaillera également le business-plan du futur musée et la réaffectation des espaces libérés au Palais de Rumine après le départ du musée et du Grand Conseil. ■ ats